

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche  
**30 septembre 2019**

*Soumis au vote de la Commission de la  
Recherche du 25 octobre 2019*

UA

Ua

U/A

UA



La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 30 septembre 2019 à 14h30 dans l'amphithéâtre Chevreul, site Daviers, Faculté de Santé, département de Pharmacie, 16, boulevard Daviers, 49100 Angers, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
ANGOT Christophe	Absent
ARAB Chadia	Présente
AUGERAUD Laëtitia	Absente
BENETEAU Éric	Absent
BENOIT Jean-Pierre	Excusé, donne procuration à Jean-Christophe GIMEL (Procuration arrivée après la séance, non prise en compte)
BERNIER Monique	Absente
CASAS Déborah Suppléante : BLANDIN Alexia	Présente
CHUREAU Véronique	Présente
CLERE Nicolas	Excusé, donne procuration à Jean-Christophe GIMEL
COIFFARD Clémence Suppléant : BOUTAIN Dénali	Absente
DANIEL Christophe	Présent
DELALEU Frédéric	Absent
DENECHERE Yves	Présent
FOUCHER Fabrice	Excusé, donne procuration à Jean-Jacques HELESBEUX
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Absente
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC Nathalie	Absente
LEGOHEREL Patrick	Présent
LEMAIRE Félicien	Présent
LEMENAND Thierry	Présent
LAVIRON Margaux	Absente
PELOILLE Manuelle	Excusée, donne procuration à Yves DENECHERE
PERCHEPIED Laure	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Excusée, donne procuration à Félicien LEMAIRE
PROCACCIO Vincent	Présent
RICHOMME Pascal	Excusé, donne procuration à Marc SALLE
ROBERT Adrian Suppléant : DELAVERNHE Florian	Présent
ROUSSEAU Audrey	Présente
SALLE Marc	Présent

SAUBION Frédéric	Présent
SEJOURNE Bruno	Absent
TAIBI Aude Nuscia	Excusée, donne procuration à Laure PERCHEPIED
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Absente
YVARD Jean-Michel	Présent

**Membres présents invités par le Président :**

EVEN Florence, Directrice Générale Adjointe

ROUEZ Alexa, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

FLEURANT Cyril, Doyen de la faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

FAUCON Adrien, Responsable du pôle partenariats, Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle



## Ordre du jour

<b>1. Informations.....</b>	<b>1</b>
1.1 Plan ANR 2019 - Résultats.....	1
1.2 Plan ANR 2020.....	1
1.3 Appel à projets Allocations doctorales ALM.....	2
1.4 Appel à projets Colloques ALM.....	2
Minute de silence.....	3
1.5 Appel à projets Maturation de Projets Innovants en Anjou (MPIA) ALM.....	3
1.6 Appel à projets Etoiles Montantes REGION.....	3
1.7 Agenda.....	3
<b>2. Procès-verbal de la CR.....</b>	<b>3</b>
2.1 Procès-verbal de la CR du 20 mai 2019 - vote.....	4
2.2 Procès-verbal de la CR du 17 juin 2019 - vote.....	4
<b>3. Prospective et moyens.....</b>	<b>4</b>
3.1 CPER Recherche 2021-2027.....	4
3.2 Contrats doctoraux.....	6
<b>4. Vie des Unités de recherche.....</b>	<b>7</b>
4.1 Changement de direction de la SFR ICAT.....	7
<b>5. Affaires générales et statutaires.....</b>	<b>7</b>
5.1 Avis sur la candidature à la Direction adjointe de l'Ecole Doctorale « Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) » pour le site de Rennes.....	7
<b>6. Questions diverses.....</b>	<b>8</b>
<b>7. ANNEXE : diaporama de la séance du 30 septembre 2019.....</b>	<b>9</b>

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 30 septembre 2019, 28 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 21 membres présents, 7 procurations).

Avant de commencer l'ordre du jour, M. ROBLEDO invite la Commission recherche à observer une minute de silence à l'occasion des obsèques de Jacques Chirac, ce qui entrainera une suspension de séance à 15 heures.

## **1. Informations**

### **1.1 Plan ANR 2019 - Résultats**

M. SIMONEAU présente les résultats ANR rendus en juillet 2019 (cf. diaporama de séance en annexe).

Il précise que les PRCI ne suivent pas le même cheminement que les autres projets ANR et que les résultats ne sont pas encore connus.

Il précise que sur 27 projets acceptés en phase II, 7 sont financés et 3 projets sont sur liste complémentaire, ce qui n'est pas un pourcentage très satisfaisant.

Il précise que 50% des projets jeunes chercheuses jeunes chercheurs (JCJC) acceptés en phase II ont été financés et que 2 des 3 projets sur liste complémentaire sont des JCJC, ce qui est un très bon résultat sur ce dispositif.

M. SIMONEAU précise que 5 dossiers "projets de recherche collaborative entreprise" (PRCE) ont été déposés, ce qui est également un bon résultat car c'est un outil peu utilisé sur l'Université d'Angers. Le projet accepté en phase II sera financé.

M. SIMONEAU analyse les résultats ANR et indique que l'année 2019 est équivalente des précédentes, mais que le taux de succès des projets financés est en diminution.

M. SIMONEAU compare avec les données nationales et indique que le différentiel le plus important se trouve entre les projets acceptés en phase II et les projets financés.

### **1.2 Plan ANR 2020**

M. SIMONEAU présente ensuite l'appel à projets ANR 2020 (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme ROUEZ rappelle les réunions d'information sur le dispositif, les 27 septembre 2019 sur le campus santé avec l'intervention de Catherine PASSIRANI, le 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la maison de la recherche du campus végétal avec une présentation de Nathalie LEDUC et le 02 octobre 2019 à la maison de la recherche Germaine Tillon avec une présentation de Carole AVIGNON.

Mme ROUEZ indique que le plan ANR 2020 diffère très peu du plan 2019, excepté le rajout d'un CES supplémentaire et des nouvelles priorités stratégiques sur les thèmes « autisme au sein des troubles du neurodéveloppement », « recherche translationnelle sur les maladies rares » et « coopération au sein de projets de recherche franco-allemand ».



Mme ROUEZ précise que la participation d'entreprises françaises ou étrangères est possible dans le cadre d'un PRCI.

M. SALLE interroge sur la différence existante entre les projets de recherche collaborative (PRC) et les projets de recherche collaborative internationale (PRCI). Mme ROUEZ répond qu'une information sur la distinction entre les PRC et les PRCI est effectivement nécessaire.

M. HELESBEUX interroge sur la différence de calendriers pour les PRCI au regard des autres dispositifs. Mme ROUEZ indique que cette différence est due au lead allemand pour 2020, qui impose d'attendre les résultats des autres agences.

M. YVARD demande comment sont définies les priorités stratégiques. M. SIMONEAU précise qu'il est demandé aux experts du ministère de prioriser les projets pour lesquels une part significative du financement sera allouée même si les thèmes prioritaires ne seront pas exclusifs, notamment avec le thème « Sciences humaines et sociales » qui reste vague.

### **1.3 Appel à projets Allocations doctorales ALM**

M. SIMONEAU indique que les 2 projets soumis pour co-financement ont été acceptés. Il indique que le 1<sup>er</sup> projet est porté par Jérôme BOURSIER, en lien avec son projet RHU. Le second projet est porté par Frédéric PROIA sur un projet de mathématiques appliquées en lien avec l'ICO.

### **1.4 Appel à projets Colloques ALM**

M. SIMONEAU indique qu'une aide de 9.050 euros a été allouée par ALM pour l'organisation de colloques en 2019, déjà subventionnés par l'UA à hauteur de 20.500 euros. Certains projets ont également fait l'objet d'une aide complémentaire de la Région Pays de la Loire, via l'UBL, pour 24.500 euros.

M. SIMONEAU informe du lancement de l'appel à projets colloques 2020 le 04 octobre 2019, avec une réponse attendue au 15 novembre.

M. SIMONEAU précise qu'il y aura certainement une dernière instruction par l'UBL d'aides complémentaires de la Région Pays de la Loire, selon un calendrier à définir en fonction de la fin programmée de l'UBL au 31 décembre 2019.

M. SIMONEAU détaille les montants alloués par ALM à chaque colloque (cf. diaporama de séance en annexe). Pour les colloques indiqués hors classement, il précise qu'ils ont été subventionnés par ALM en dehors de l'AAP Colloque: ICMASim de l'unité de recherche MITOVASC impliquait fortement ALM par l'intermédiaire de Destination Angers ; « Genre et Emancipation », organisé par Christine BARD, a également eu une aide importante d'ALM.

M. ROBLEDO indique que les demandes de soutien présentées en 2019 pour des manifestations en 2020, et sur lesquelles l'UBL est engagé jusqu'au 31 décembre 2019, seront honorées par l'institution qui sera chargée de suivre les conventions passées par l'UBL avec ses partenaires.

Mme ROUEZ précise que les dossiers devront être transmis pour le 04 décembre 2019 et M. ROBLEDO qu'il s'agit de la dernière date à laquelle les engagements pourront être pris.

M. SIMONEAU précise que les demandes d'aides aux colloques doivent être présentées via l'AAP interne de l'Université d'Angers puis que les dossiers seront transmis à l'UBL après avis de la commission recherche.

### **Minute de silence**

A 15 heures, M. ROBLEDO fait observer une minute de silence à la mémoire de Jacques Chirac.

### **1.5 Appel à projets Maturation de Projets Innovants en Anjou (MPIA) ALM**

Mme ROUEZ indique que 4 dossiers ont été retenus pour le financement d'ALM et en donne la liste, ce qui est satisfaisant.

Mme ROUEZ mentionne que 2 autres projets déposés n'ont pas été retenus car ils n'ont pas été jugés assez matures en termes de recherche appliquée.

### **1.6 Appel à projets Etoiles Montantes REGION**

M. SIMONEAU rappelle que, parmi les 3 dossiers de candidature déposés, 2 dossiers ont été retenus pour passer l'audition devant le bureau du CCRDT le 03 octobre 2019.

Il indique que le dossier de Brice CALVIGNAC n'a pas été retenu mais a obtenu une ANR JCJC.

M. SIMONEAU précise qu'en 2018 les auditions visaient surtout à présenter les candidats retenus au bureau du CCRDT.

### **1.7 Agenda**

M. SIMONEAU indique que l'Université d'Angers participera à l'Open Access Week, avec l'organisation de journées de rencontres sur les campus pour présenter le portail HAL-UA. Ces journées seront ouvertes à l'ensemble des pôles.

Mme ROUEZ précise que les ateliers sont organisés sur inscription.

## **2. Procès-verbal de la CR**

M. ROBLEDO met à l'approbation de la commission recherche les procès-verbaux des 20 mai 2019 et 17 juin 2019.



## 2.1 Procès-verbal de la CR du 20 mai 2019 - vote

Le procès-verbal du 20 mai 2019 est approuvé.  
Cette décision est adoptée avec 26 voix pour et 2 abstentions.

M. GIMEL explique qu'il n'a pas eu accès aux procès-verbaux soumis au vote et s'abstient.  
Mme ROUEZ précise qu'elle va vérifier cette mise à disposition du document.

## 2.2 Procès-verbal de la CR du 17 juin 2019 - vote

Le procès-verbal du 17 juin 2019 est approuvé.  
Cette décision est adoptée avec 26 voix pour et 2 abstentions.

## 3. Prospective et moyens

### 3.1 CPER Recherche 2021-2027

M. ROBLEDO expose que le CPER comprend 2 champs intéressant la recherche et l'enseignement supérieur, dont les calendriers se rejoignent mais avec des lignes budgétaires distinctes (pour la partie recherche, la ligne budgétaire de l'Etat est le BOP 172 et pour la partie enseignement supérieur, la ligne budgétaire est le BOP 150).

M. ROBLEDO indique que l'Etat définit des axes thématiques prioritaires et un calendrier extrêmement contraint, précisé depuis 15 jours, pour la collecte des projets pouvant faire partie de la demande de la Région qui pilote le CPER.

M. ROBLEDO indique que la remontée des projets doit porter sur des projets déjà matures puis le Préfet de Région négociera les enveloppes qui émargeront pour la Région au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

M. SIMONEAU détaille les 2 volets, équipement et immobilier. (cf. diaporama de séance en annexe). Pour le volet immobilier, il indique qu'il n'est pas prévu de projet immobilier spécifique de construction pour la recherche mais des projets de réhabilitations et mises aux normes de locaux pour des volumes financiers raisonnables.

M. SIMONEAU indique que pour le volet équipements recherche il a été demandé aux porteurs d'axer autant que possible leurs projets sur les objets du PIA afin de suivre la recommandation nationale et, spécifiquement, de les mettre en lien avec les programmes EUR.

M. SIMONEAU indique qu'il a également été demandé aux porteurs de favoriser les équipements positionnés sur des plateformes mutualisables, en suivant la recommandation nationale privilégiant les équipements sur des infrastructures nationales.



M. SIMONEAU expose le calendrier, en indiquant que la remontée des projets de l'Université d'Angers est prévue pour le 08 octobre 2019 et en précisant que les dates limites de retour des projets pour les EPST étaient beaucoup plus contraintes.

M. SIMONEAU précise que le CPER sera signé à la fin de l'année 2020, pour une mise en application en 2021, sans année blanche avec le CPER actuel, ce qui aurait laissé davantage de temps pour présenter des projets conséquents en concertation avec les partenaires.

M. SIMONEAU rappelle le calendrier mis en place à l'Université d'Angers et expose la liste des projets (cf. diaporama de séance en annexe).

Il précise que le projet Lumomat-Eq est en lien avec l'EUR LUMOMAT.

Il précise que le projet ImaxVeg est en lien avec la plateforme Phénotic, qui remplit le critère d'infrastructure nationale recommandé.

Il précise que le projet ImaxHealth est en lien avec le LabexIRON et la plateforme PRISM, qui est insérée dans une infrastructure nationale.

Il indique que le projet PHIMO vise à mutualiser les outils génomiques et métabolomiques entre les pôles végétal et santé.

Il expose que le projet PLEIADE est très transversal. Il nécessite d'établir une discussion avec l'Université de Nantes afin de positionner au mieux cette demande, ce qui explique que la fiche ne soit pas encore stabilisée. Il s'agit d'un projet stratégique.

Il explique que le projet DITWI est porté par l'ENSAM.

Il expose le projet PUD MPM, qui est une plateforme numérique à l'usage des SHS.

M. DENECHERE indique que le projet n'est pas mature.

M. SIMONEAU explique que la MSH Ange Guépin a été missionnée pour monter un projet SHS-numérique faisant participer l'ensemble des collègues.

M. DENECHERE indique qu'il ne voit pas l'intérêt de développer au niveau régional un outil qui existe au niveau national.

M. SIMONEAU souhaite que ce projet soit présenté, quel que soit son degré de maturité et précise que les autres projets sont également en évolution.

M. ROBLEDON rappelle que la phase préliminaire implique que les projets ne soient pas complètement arrêtés. Il n'y a pas de raison de disqualifier *a priori* un projet, surtout porté de manière régionale par la MSH Ange Guépin.

M. ROBLEDON rappelle les engagements financiers de l'Etat sur le volet recherche du CPER, soit 260 millions d'euros au niveau national et 20 millions d'euros pour la Région Pays de la Loire. Il mentionne également que l'engagement financier de l'Etat sur le volet immobilier est de 1,2 milliards d'euros au niveau national.

M. SALLE demande quel est le montant du CPER actuel.

Mme ROUEZ indique que le volet recherche du CPER pour l'Université d'Angers porte sur 9 millions d'euros, 4 millions d'euros étant gérés par l'INRA pour le campus du végétal.

Mme ROUEZ précise qu'il est important de ne pas faire de censure au moment des remontées des fiches projets car il va y avoir des arbitrages financiers du ministère et des EPST. Le CNRS souhaite que les SHS soit un acteur dans le CPER.

M. SALLE demande quel est le montant actuellement sollicité pour les projets.

M. SIMONEAU indique que le montant global sollicité de 13 millions d'euros.

Monsieur GIMEL fait remarquer que la somme allouée est de 20 millions d'euros.

M. SIMONEAU précise qu'il s'agit de la part de l'Etat. Le montant total avec co-financement des collectivités et du FEDER pour la Région Pays de Loire pourrait se situer entre 60 et 80 millions d'euros.

M. PROCACCIO demande à quelle date les fiches-projets doivent être achevées puis transmises.

M. SIMONEAU rappelle qu'il est demandé aux porteurs d'agir au plus vite. Mme ROUEZ ajoute qu'il est nécessaire d'avoir un temps d'échange avec la DDRT avant que les fiches-projet soient adressées au Préfet de Région.

M. SIMONEAU précise que la quasi-totalité des fiches-projets sont prêtes et qu'il ne reste que l'examen de points de détails.

M. SALLE demande comment les demandes d'équipement nécessitant des éléments immobiliers seront prises en compte.

M. ROBLEDO précise que les éléments immobiliers des demandes recherche seront intégrés dans le volet immobilier du CPER qui sera remonté par l'Université d'Angers.

M. SALLE interroge sur l'articulation des calendriers immobiliers et équipements.

M. ROBLEDO précise que les calendriers seront similaires. M. SIMONEAU rappelle que la DPI dialogue avec les directeurs de composantes sur ces éléments immobiliers.

### **3.2 Contrats doctoraux**

M. SIMONEAU fait le point sur les contrats doctoraux financés pour l'année 2019-2020 (cf diaporama de séance).

Il indique qu'il y a 44 contrats doctoraux, dont 27,5 sont financés par l'Université d'Angers. Il indique la répartition par financeurs, et par école doctorale.



La proposition de ventilation entre les ED sera prochainement précisée pour le concours 2020, le fonctionnement actuel étant maintenu jusqu'à la fin de l'accréditation et pouvant être revu avec le nouveau périmètre des ED suite à la dissolution de l'UBL.

M. SIMONEAU rappelle que le dispositif du contrat doctoral handicap est un co-financement particulier, le MESR et l'UA finançant alternativement les années de contrat, ce qui génère un risque d'oubli du MESR.

M. SIMONEAU fait également le bilan des bénéficiaires des 8,5 contrats doctoraux dans le cadre de l'AAP interne de l'Université d'Angers.

Il indique que le projet d'Arnaud CHEVROLIER est passé de liste complémentaire en liste principale. Il précise ensuite que le projet de Jérôme BOURSIER ayant obtenu un co-financement d'ALM, un demi-financement a pu être libéré.

Il mentionne que les 3 projets en SHS proposés à la Région Pays de la Loire pour co-financement ont été acceptés et que le RFI Atlanstic cofinance 2 projets, ce qui démontre l'intérêt de participer aux RFI qui ne sont pas portés par l'Université d'Angers.

M. SIMONEAU est satisfait des co-financements qui permettent d'augmenter le nombre de contrats doctoraux. Il indique que les financements RFI vont se tarir, sauf peut-être le RFI WISE et le RFI Tourisme où il resterait des fonds.

M. ROBLEDO précise que les sources de co-financement permettent d'avoir un flux d'allocations doctorales annuel intéressant sur la dynamique et le ressourcement scientifique des unités de recherche, le nombre total de contrats doctoraux en cours dépassant la centaine.

#### **4. Vie des Unités de recherche**

##### **4.1 Changement de direction de la SFR ICAT**

M. SIMONEAU expose le changement de direction à la SFR ICAT intervenu au 1<sup>er</sup> septembre 2019, Pierre ABRAHAM étant remplacé par Yves DELNESTE, assisté de Nicolas PAPON comme directeur adjoint.

#### **5. Affaires générales et statutaires**

##### **5.1 Avis sur la candidature à la Direction adjointe de l'Ecole Doctorale « Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) » pour le site de Rennes**

M. SIMONEAU expose le changement de direction adjointe à l'ED ELICC sur le site de Rennes et la candidature de madame RICHARD.

M. SIMONEAU rappelle que les règles de l'UBL impliquent, à chaque changement de direction ou de direction adjointe sur un site, un vote des commissions de la recherche des établissements accrédités à cette ED.

M. SIMONEAU précise que la candidature de madame RICHARD a été examinée au conseil de l'ED avant d'être proposée au vote.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la CR la candidature à la Direction adjointe de l'Ecole Doctorale « Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) » pour le site de Rennes.

La candidature de Mme RICHARD à la Direction adjointe de l'Ecole Doctorale « Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) » pour le site de Rennes est retenue. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

M. SALLE demande la durée du mandat de Madame RICHARD.

M. SIMONEAU indique qu'elle est élue jusqu'à la fin du contrat quinquennal.

M. SIMONEAU rappelle que l'UBL cessera de fonctionner au 31 décembre 2019 mais que les ED actuelles continueront de fonctionner jusqu'à la fin du contrat quinquennal.

M. ROBLEDO informe de la tenue d'une commission de la recherche supplémentaire le 25 octobre 2019, consacrée au retour des appréciations et préconisations du Conseil d'Orientation Scientifique, ainsi qu'à la validation de la liste des unités de recherche devant être évaluées par l'HCERES.

## 6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Le Vice-président Recherche  
de l'université d'Angers  
Philippe SIMONEAU



## 6. ANNEXE : diaporama de la séance du 30 septembre 2019

